

CONSEIL COMMUNAL D'ETOY
Du 20 juin 2011 à 20h00
Présidence : M. Jean-Marc SCHLAEPPI
Maison de commune

Après les salutations d'usage aux Conseillers, à la Municipalité et à la boursière Mme de Mestral, le Président invite chacun à laisser de côté ses intérêts personnels pour ne penser qu'à ceux de la Commune.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité et se présente comme suit :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 4 avril 2011
3. Communications du Président
4. Communications de la Municipalité
5. **Préavis municipal N° 03/2011 relatif l'adhésion à l'association de communes SDIS Morget**
6. **Préavis municipal N° 04/201 relatif à la gestion et aux comptes 2010**
7. Rapport du Président
8. Rapport du Syndic
9. Propositions individuelles

1. Appel

36 conseillers participent à la séance, 9 excusés,

2. Procès verbal du 4 avril 2011

P 1959 (Mme Ray-Suillot demande de modifier le texte par « si on se réfère à la jurisprudence on constate que cela implique la loi du travail)

P 1958 (Remplacer Mme Praplan par Mme Hoyois)

Le procès verbal est accepté à l'unanimité.

3. Communications du Président

Votations du 15 mai : participation 36,6%

Déchets nucléaires : refusé à 67,27 %

Salaire minimum accepté : à 51,2%

Prestations complémentaires : accepté à 65,06%

Le mois de mai a été intéressant.

Le 4 mai : à l'instar des présidents des 12 autres communes et des Municipalités concernées, séance d'information des groupes de travail sur « Aubonne+ ». Séance qui était avant tout un catalogue des statistiques et des prestations offertes par ces communes.

Le 21 mai : dernières assises du District à Beausobre. Une présentation de la commune de Morges, par Mme la Syndique Nuria Gorrite, ainsi qu'une autre prestation (déjà électorale) d'une ancienne collègue Mme la Conseillère Nationale Isabelle Moret et, bien évidemment, un « Au revoir » à M. Georges Zünd, Préfet démissionnaire.

Le 31 mai : les présidents des conseils communaux du canton ont été conviés à une séance « des Présidents » au grand conseil vaudois, à l'invitation de Mme la Présidente du Grand Conseil Mme Claudine Wyssa. Le premier citoyen de la Confédération M. Jean René Germanier y était aussi invité. Présentation du Grand Conseil, intervention du premier citoyen du pays et débat dans la salle de nos députés.

Lecture est faite de la lettre de M. Jacques Gay remerciant tout le monde pour toutes ces années passées au sein du Conseil communal.

4. Communications de la Municipalité

a) M. Michel Roulet Syndic

- Cheminement « chemin des Ecoliers – Rue d'Estuey » :

Le Tribunal fédéral vient de confirmer le jugement du Tribunal cantonal et rejette le recours de Mme et M. Addor-Amey. Recours entièrement mal fondé avec frais à charge des recourants. Il faudra certainement encore entreprendre, sur le plan civil, une procédure d'expropriation pour superposer la servitude publique à celle existante sur ce chemin privé.

- PPA l'Oche et la Combe :

Ce PPA régit depuis 1975 quelques parcelles privées au chemin de La Vaux ainsi que l'ensemble du secteur de l'Espérance. A la demande de l'Institution de l'Espérance, avec l'accord des services cantonaux, il sera entrepris une révision de ce PPA. Ce dernier ne convient plus aux projets d'évolution de l'Institution.

- Réflexions intercommunales dites « Aubonne + » :

Comme il a été mentionné dans la presse début mai, le résultat des réflexions, entreprises par 12 communes de la région depuis un peu plus d'une année, a été présenté aux Municipalités et aux Présidents des Conseils, il y a encore du chemin à parcourir.

- Transports publics :

Les horaires des CFF ont été l'objet d'une consultation publique du 30 mai au 14 juin 2011. Une desserte RER à cadence 30 min. du lundi au vendredi est acquise. Une demande d'extension de cette cadence au samedi est sans garantie de succès dans l'immédiat. L'horaire des bus sera finalisé d'ici 2 à 3 semaines.

- Logements :

L'inertie de la Municipalité dans ce domaine a été relevée par les nouveaux candidats lors des dernières élections. Notre Commune pourrait apporter une modeste contribution à la crise du logement par une mise en valeur des 6'000 m² (terrain communal) le long du chemin des Ecoliers dans la zone intermédiaire de la Fin. La Municipalité se heurte au refus du Canton d'entrer en matière pour un développement supplémentaire de notre commune en vertu des dispositions du Plan Directeur Cantonal. La Municipalité ne comprend pas la politique du Chef du département de l'Economie, M. Mermoud.

b) M. Daniel Fiora, municipal

- Finances:

Comptes postaux et bancaires : CHF 2'264'900.- en notre faveur.
Débiteurs impayés (impôt foncier, taxes eaux épuration et divers) CHF 46'800.-.

Fournisseurs impayés CHF 449'500.-. Les 2 premières tranches de la facture sociale, soit CHF 973'235.- ont été payées.

Impôt budgétisés CHF 6'556'000.- + arriérés CHF 2'375'200.-, moins acomptes reçus à ce jour CHF 4'437'000.-, soit un solde à encaisser de CHF 4'494'200.-, ce qui renforce le sentiment que les rentrées fiscales de cette année seront plus élevées que le budget. Les emprunts après remboursement de CHF 250'000.- en début d'année, se monte à CHF 8'375'000.-.

- Routes :

Les travaux habituels (gravillonnages, rebouchage des fissures et des trous) ont déjà commencé et se poursuivront jusqu'à la fin de l'automne. Les têtes de lampes de la route de la Gare ainsi que de la route du Jura et du collège de la Fin ont été changées. Un nouveau système de réduction de consommation (environ 50 % pendant les heures de nuit, soit de 23h00 à 06h00) y est testé. Si les résultats sont concluants, il est envisagé de poursuivre dans cette voie.

- Voirie :

Un deuxième véhicule léger pour les employés de voirie, un Dacia Logan pick-up, a été acheté.

- Police :

Certains jeunes imbéciles, toujours les mêmes, s'en donnent à cœur joie les nuits des weekend pour enlever les balises en bordure de route, surtout la route de la Gare et la route d'Allaman, sans parler des bouteilles d'alcool vides qui se retrouvent dans les champs voisins. Il est à espérer que l'âge adulte et mûr les feront entrer dans le droit chemin.

c) M. Roland Corthay, municipal**- Salle polyvalente:**

L'entreprise Amstein et Walther SA doit étudier le dossier de chauffage de la salle.

d) M. José Manuel Fernandez, municipal**- UAPE :**

La nouvelle structure se met en place. Elle connaît déjà un énorme succès. Les effectifs sont pour ainsi dire complets (mardi et jeudi = complets). A voir également avec la structure « Pomme – Cannelle ».

5. Préavis municipal N° 03/2011 relatif à l'adhésion à l'association de communes SDIS Morget

La parole est donnée à M. Narcisse Plumey rapporteur de la commission ad hoc qui lit les conclusions.

La commission composée de Mesdames Valérie Hüsler, présidente, Béatrice Braendli et de Messieurs Yves Meyland, François Arn et Narcisse Plumey, rapporteur, propose au Conseil Communal d'accepter le préavis municipal N° 03/2011 comme suit :

1. d'accepter les statuts de l'association de communes SDIS MORGET et d'y adhérer
2. d'en fixer l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2011

Discussion

Le Président remercie M. Plumey et ouvre la discussion

- M. Payot, demande des éclaircissements concernant la façon dont le projet a été mené. 32 communes sont concernées. Pourquoi voter sur une nouvelle réglementation alors qu'on n'a pas le choix. Il faut laisser au Canton cette administration cela coûtera moins cher aux communes.

- M. L.-D. Martin, informe que plusieurs séances avec les municipaux, concernés par le sujet, des 32 communes ont eu lieu. Aucune commune n'a été mise devant le fait accompli. Cela a été discuté et réfléchi ensemble.

- M. Delétra, aimerait savoir ce que deviennent les biens et le capital en cas de dissolution de l'association.

- M. L.-D. Martin, répond que tout sera réparti entre les Communes selon art. 37 et 38 du règlement.

- M. Vouillamoz, demande s'il y aura des incidences sur les effectifs et l'attribution des fonctions. Il aimerait plus de détails.

- M. L.-D. Martin, répond que rien ne sera changé du système actuel. Les postes d'officiers eux seront mis en postulation avec l'espoir de ne pas perdre de membres.

La parole n'étant plus demandée, le débat est clos et passons aux votes.

Point 1 :

Celles et ceux qui **acceptent les statuts de l'association SDIS MORGET et d'y adhérer** sont priés de l'exprimer en levant la main :

Avis contraire : -- Abstentions : -- Accepté : 36

Accepté à l'unanimité.

Point 2 :

Celles et ceux qui **acceptent d'en fixer l'entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2011** sont priées de l'exprimer en levant la main :

Avis contraire : -- Abstentions : -- Accepté : 36

Accepté à l'unanimité.

6. Préavis N° 04/2011 relatif à la gestion et aux comptes 2010

La parole est donnée à M. Tristan Jakob rapporteur de la commission de gestion qui lit les conclusions.

La commission composée de Mesdames Rosangela Buchet, Christine Dutoit, Sophie Thury, Messieurs Pierre Olivet, président, Patrick Lüthi, Yves Meyland et Tristan Jakob, rapporteur propose au Conseil Communal d'accepter le préavis municipal N° 04/2011 comme suit :

1. d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2010, ainsi que le bilan, tels que présentés
2. d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière
3. de fixer à CHF 88.00 la taxe personnelle 2011 due pour la collecte, le traitement et l'élimination des déchets en application des modalités de l'annexe au règlement communal en la matière, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997
4. de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes

Le Président remercie M. Jakob

Discussion

Il est relevé une différence dans les conclusions entre la commission de gestion et la municipalité.

- M. Cretegny, demande quel est le pourcentage de déchets produit par la zone industrielle.
- M. Fernandez, répond que les entreprises ont leur propre contrat de levée des ordures.
- Mme Rohrbach, s'adresse au nouveau municipal responsable des déchets et propose d'analyser une autre solution que la taxe déchetterie, comme la taxe au sac, au poids
- M. de Mestral, n'a pas encore pris son poste mais est ouvert à la question.
- M. Fiora, rappelle que cela a déjà fait l'objet d'un préavis et qu'il a été voté lors d'un précédent Conseil.
- M. Grand, se réfère à la visite de la nouvelle déchetterie de St-Prex. Est-ce que lors de cette visite il y a eu partage sur la manière d'informer la population, comment et par quels moyens ?
- Mme. R. Buchet, répond que la manière de faire est similaire à celle d'Etoy. Envoi de tout ménage pour informer la population sur la manière de trier. Ce jour-là c'était principalement pour visiter la conception du site et voir comment indiquer les différentes affectations avec les panneaux adéquats.
- M. Grand, aimerait savoir si notre commune peut s'inspirer sur différents points ? Existe-t-il des synergies possibles entre les communes ? Style ? Compostage ? Il relève également que dans le rapport, point 7 du tableau indicatif, traitement des déchets, le total en tonnes diminue en 2010. Est-ce que le recyclage diminue ? Le compostage diminue-t-il ? Est-ce que les déchets ménagers augmentent ? Ce n'est pas une bonne logique. Il aimerait savoir s'il existe des statistiques pour le recyclage du PET et des huiles.
- M. Fernandez, informe que la population augmentant d'année en année, automatiquement il y a augmentation des déchets. Concernant le compostage, c'est cyclique, une année forte pour une année plus faible (on ne fait pas le grand ménage chaque année). Le plastique n'est actuellement pas recyclé, tout va aux ordures ménagères. Pour la récupération de l'huile, c'est l'entreprise CRIDEC qui s'en occupe et cela plutôt bien. Il y a encore beaucoup de possibilité de trier ; il y a encore beaucoup à faire, mais actuellement le recyclage se fait bien. Il est à noter qu'il n'y a plus ou peu de sacs d'herbe dans les déchets ménagers.
- M. Roulet, relève que le compostage est différent selon si c'est une année sèche ou une année humide (surtout pour le gazon)
- Mme Hoyois, propose pour les déchets organiques de le ramasser également par « portes à portes ». Il y aurait beaucoup à y gagner.
- M. Fernandez, reconnaît que c'est possible, mais cela demande une tournée supplémentaire qui coûte plus cher et qui veut des containers devant chez lui ? Odeurs ! A la déchetterie peu de monde vient lors des jours d'ouverture.

- Mme Hoyois, ne voit pas de problèmes d'odeurs, il suffit de s'organiser.

- M. Roulet, informe qu'il y a plusieurs années une entreprise avait fait une promotion, seule la commune de Tolochenaz était intéressée. Les camions qui tournent polluent à leur tour, Y-a-t-il vraiment beaucoup à y gagner ?

Ces dernières années il n'y a pas eu de différence monumentale, même selon les saisons. La maison Henny, qui est mandatée pour le ramassage des ordures, proposait un abonnement pour ces containers, pour leur ramassage et pour leur nettoyage. Tout cela a un prix.

- M. Viquerat, relève que le budget des routes a été largement dépassé. Pour quelles raisons n'y a-t-il pas eu de préavis soumis au Conseil ?

- M. Fiora, reconnaît qu'effectivement il y a eu un gros dépassement et l'explique de la manière suivante :

-il y a eu un réaménagement routier pour la nouvelle école

-au centre du village, la décision a dû être prise en 3 jours au niveau de la Municipalité, car si les travaux étaient faits en même temps que les travaux de l'école on bénéficiait d'un prix

-pour le chemin Sous-la-Ville, il y avait au budget CHF 350'000.-

-avec la péréquation nous avons bénéficié de CHF 657'282.- non prévu au budget ce qui nous paie une partie du surplus (dépenses thématiques reçues aujourd'hui).

Le seul petit écart reconnu est la finition du centre du village et M. Fiora fait son mea-culpa.

- M. Viquerat, croit avoir compris le raisonnement, mais il se demande alors s'il ne faut pas arrêter de faire des préavis et il n'y aurait plus besoin de la commission des finances. Selon la loi sur les communes, les compétences ont été sensiblement dépassées.

- M. Roulet, répond qu'il aurait fallu prévoir 6 mois plus vite. Faire des gros travaux tous les 3 ans, selon la péréquation. Il faut bien étudier la chose. Il aurait fallu mettre pour 2010 CHF 1'000'000.- pour l'entretien des routes. Mais effectivement il aurait fallu passer par le budget.

- M. Grand, remercie la Municipalité pour l'effort considérable fait pour des transports publics à la demi-heure.

- M. Roulet, informe que les horaires ne sont pas finalisés, ils seront avalisés dans les 2 à 3 semaines à venir, mais le programme est fait.

En fonction de l'utilisation, le nombre des courses serait adapté pour les transports entre Aubonne - St-Livres - Lavigny - Etoy - Buchillon, ils seraient pris en compte d'ici 2 à 3 ans.

- Mme Rohrbach, demande si les horaires pourraient être adaptés pour arriver 5 minutes avant le départ du train ?

- M. Roulet, normalement c'est prévu, mais ce n'est pas toujours possible aujourd'hui. Cela sera sûrement possible aux cadences des 30 minutes.

- Mme Magnenat, demande des explications sur les termes « impôts sourciers mixtes ».

- M. Fiora, ce terme concerne les étrangers avec permis B taxés à la source mais dont le salaire excède CHF 120'000.- par année. La différence actuelle et due au retard des taxations.
- Mme Magnenat, demande des explications concernant le poste « tourisme ».
- M. Fiora, dans ce compte sont comptabilisés, comme revenus : les taxes de séjours, en dépenses : la « Route du Vignoble », l'Arboretum, le soutien aux Amis des Bateaux à Vapeur. Ce compte ne peut pas être utilisé pour les dépenses de la Fête au Village, car il est lié au tourisme.
- M. Delétra, aimerait avoir des nouvelles concernant les prestations de la gendarmerie.
- M. Fiora, rien de plus pressant que d'attendre, il n'y a pas d'accords pour le moment. Cela fonctionne comme maintenant mais sans contrat.
- M. Fragnière, concernant la pose d'une nouvelle borne hydrante devant chez Pfister, est-ce dû aux travaux du bâtiment ?
- M. L.-D. Martin, la borne hydrante a été à plusieurs fois accidentée, elle a été déplacée pour plus de sécurité.
- M. Grand, concernant le bâtiment « Les Communaux » il n'y a pas de chiffres sous la rubrique « Chauffage » ?
- M. Fiora, car le bâtiment est chauffé avec une pompe à chaleur. Les chiffres se retrouvent sous la rubrique « électricité ».

La parole n'étant plus demandée le débat est clos.

Les conclusions du rapport de la commission de gestion sont différentes de celles du préavis présenté par la Municipalité, les conclusions du rapport de la commission de gestion sont considérées comme un amendement au préavis présenté par la Municipalité

La Municipalité se rallie aux conclusions du rapport de la commission de gestion.

Préavis N° 04/2011 relatif à la gestion et aux comptes 2010

Point 1 :

Celles et ceux qui acceptent d'approuver la gestion et les comptes communaux pour l'exercice 2010, ainsi que le bilan, tel que présentés

Avis contraire : 1 Abstentions : 0 Accepté : 35

Accepté à la majorité

Point 2 :

Celles et ceux qui acceptent d'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière

Avis contraire : 1 Abstentions : 0 Accepté : 35

Accepté à la majorité

Point 3 :

Celles et ceux qui acceptent de fixer à CHF 88.- la taxe personnelle 2010 due pour la collecte, le traitement et l'élimination des déchets en application des modalités de l'annexe au règlement communal en la matière, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997

Avis contraire : 1 Abstentions : 0 Accepté : 35

Accepté à la majorité.

Point 4 :

Celles et ceux qui acceptent de relever la Commission de gestion de son mandat de contrôle de la gestion et des comptes

Avis contraire : 0 Abstentions : 0 Accepté : 36

Accepté à l'unanimité

7. Rapport du Président

Voici arrivé le terme de cette 5^{ème} et dernière année de la législature 2006 – 2011.

Cette 5^{ème} année a commencé le 1^{er} juillet 2010 avec comme changement important, la nomination de Mme Vouillamoz comme secrétaire du Conseil. Je profite ici pour la remercier de son travail visible comme ce soir, mais aussi de toutes ses actions et réponses rapides à mes téléphones et mails envahissants. Cette année était une année lourde avec les élections communales et j'ai toujours eu l'aide dont j'avais besoin au moment ou j'en avais besoin alors comme petit remerciement, un gros bouquet pour Isabelle.

Le 27 septembre 2010 a été soumis au Conseil :

- la modification de l'art 68, alinéa 3, du règlement du Conseil Communal
- l'arrêté d'imposition pour 2011

Le 8 novembre 2010 a été organisée une soirée d'information sur le Conseil Communal en vue des élections, cette séance a eu lieu ici même. Peu de monde mais déjà les premières inscriptions.

Le 13 décembre 2010 suite à la démission de M. Jean-François Karlen, assermentation de Mme Yvonne Amstutz.

A été soumis à l'assemblée :

- L'adhésion à l'ASSAGIE
- Demande de crédit de CHF 374'000.- pour la STEP intercommunale Etoy-Buchillon-St-Prex
- Budget communal 2011

Ont été élus 2 membres et un suppléant pour le conseil intercommunal de l'ASSAGIE.

A été élu à la Commission des finances en remplacement de M. Karlen : M. Thomson.

Le 16 février 2011, les scrutateurs et le Président du Conseil se sont rendus à Gland pour une soirée d'information sur les élections communales, soirée agendée un peu tardivement mais intéressante.

Le 13 mars 2011 grande journée électorale. Un grand merci à tout ceux qui y ont participé.

Le 4 avril 2011 a été soumis à l'assemblée :

- L'adoption du règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance
- La réactualisation du règlement du personnel communal

Aujourd'hui, 20 juin 2011 a été soumis au Conseil :

- L'adhésion au SDIS Morget
- La gestion et les comptes 2010

Un grand au revoir et merci à toutes les personnes qui en date du 24 janvier ont décidé de ne pas se représenter au sein de cette assemblée. Ces personnes sont, pour rappel :

Mme Michèle Addor
M. François Arn
M. Nicolas Fatio
M. Sylvain Garrone
M. Pierre-Alain Glauser
M. Jean-Daniel Mandry
M. Christophe Moret
M. Romain Roussel
M. Daniel Turin
M. Jean-Marie Vouillamoz

Mme Sophie Allegrini
Mme Christine Dutoit
M. Jean-François Fischer
M. Jaques Gay
Mme Agnès Hoyois
M. Yves Meyland
Mme Sylvie Praplan
Mme Loredana Suchet
Mme Dominique Veuthey

A vous Mesdames et Messieurs un grand merci pour votre travail au sein de ce conseil. Vous avez participé et animé les débats,

siégé au sein de commissions ad hoc et permanentes, rédigé, rapports, motions, interpellations et initiatives. Vous avez donné du temps, votre temps pour l'intérêt général de notre commune et de son développement. Soyez ici remerciés pour votre apport personnel à la bonne marche de ce conseil et de ce village.

Quelques mots aussi pour notre municipal du goudron et des sous M. Daniel Fiora après nous avoir présenté chaque année tes comptes avec ton accent chantant. D'avoir lors de la lecture de nos rapports de commissions ad hoc de gestion et des finances, exprimer des mimiques très théâtrales voir même caricaturales suivant les interpellants. On t'a vu boudier, bouillir, voir même rougir de colère enfin tu as mis de l'émotion sur un sujet parfois peu entraînant, les finances. Merci à toi pour ton travail de municipal et bonne suite à tes activités diverses.

Durant cette année le bureau du Conseil a participé à :

La votation de 4 objets fédéraux – 6 objets cantonaux et à une élection communale.

Ces différentes opérations se sont concentrées sur 5 dimanches de présences.

Ainsi s'achève cette 5^{ème} année de législature et 2^{ème} année de Présidence je vous en remercie.

8. Rapport du Syndic

Cette dernière année, votre Conseil s'est réuni à 4 reprises pour traiter de 9 préavis municipaux et 1 motion.

Je ne vais pas m'attarder sur l'année écoulée mais revenir brièvement sur les 5 ans de la législature qui s'achève. Nous sommes heureux que les projets et investissements, planifiés en 2006, ont tous pu être réalisés.

- La mise en séparatif de notre réseau de collecteurs est terminée.
- Le nouveau réservoir d'eau est en service.
- La gare est rénovée et le nouveau passage inférieur qui simplifie le cheminement est très utilisé et apprécié. L'amélioration de la desserte est imminente.
- Le nouveau collège "Les Communaux" répond aux attentes des utilisateurs.
- La fréquentation du centre des jeunes et de la cantine scolaire est réjouissante.
- Une UAPE de 24 places verra le jour à la rentrée d'août au collège de la Fin.

Je regrette que la révision du Plan d'affectation Littoral Parc initiée il y a 5 ans ne soit pas encore sous toit. Le traitement des oppositions est en cours. Le suivi de ce dossier par les services

cantonaux n'a pas été efficace et cette modeste révision finit par entraîner des coûts disproportionnés pour les finances cantonales.

Le résultat des comptes communaux tout au long de cette législature a permis de dégager des marges d'autofinancement confortables. Les importants investissements consentis n'ont pas péjorés l'endettement de la Commune.

De plus en plus de tâches sont régionalisées et vous avez accepté notre adhésion à l'ARCAM, à l'AJEMA, à l'ASSAGIE et ce soir au SDIS Morget. En outre, le règlement du personnel communal a été révisé.

Je vous remercie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, pour votre précieuse collaboration et les bonnes relations que nous entretenons. Un grand merci particulier pour leur engagement aux 20 Conseillères et Conseillers qui ont choisis de mettre un terme à leur mandat. Personne n'a été "nommé" ancien, ce qui est une excellente chose.

Je remercie mes collègues municipaux pour leur disponibilité, leur collaboration et leur engagement sans faille pour faire avancer la barque. Le bilan que j'estime positif résulte d'une équipe soudée qui travaille pour répondre au mieux aux besoins et souhaits de notre population.

Dans 10 jours, nous serons amenés à prendre congé de M. Daniel Fiora après 13.5 années de mandat municipal. Un grand merci Daniel pour tout ce que tout nous a apporté et je puis affirmer que tu vas nous manquer. Tu es une personne que je qualifierais de "haute en couleurs" qui ne connaît pas la langue de bois, à l'esprit de décision extrêmement rapide. Tu as osé prendre quelques libertés avec ton budget, notamment avec la réfection du centre du village l'an dernier, mais le retour de la péréquation au travers du volet des dépenses thématiques te donne entièrement raison.

Sous une carapace qui peut paraître rude à ceux que ne te connaissent pas bien, je puis affirmer que tu possèdes un cœur en or.

Daniel, nous te souhaitons une longue et heureuse "retraite politique" et avant tout la santé.

Je tiens aussi à remercier tous les collaborateurs de la commune pour leur engagement tout au long de l'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances d'été.

Je vous recommande vivement de participer à la fête au village vendredi et samedi ainsi qu'à la manifestation du 1^{er} août à Etoy cette année.

9. Propositions individuelles

Discours d'adieu au Conseil Communal de M. Daniel Fiora

« Pour moi, une page magnifique va se tourner à la fin de ce mois, permettez-moi encore une fois de vous inonder de chiffres inédits concernant notre belle Commune.

Ayant repris le dicastère des finances au 1^{er} janvier 1998, j'ai établi un bilan des investissements entrepris par la Commune d'Etoy entre 1998 et 2011. Il y a quelques années, j'avais entendu certains citoyens prétendant que si les comptes communaux allaient bien, c'était parce que la Municipalité n'investissait « pas un centime ». Par ces chiffres j'aimerais vous démontrer le contraire :

Investissements	28'692'197,30
Dépassements routes & travaux	1'862'801,55
Remboursement d'emprunts :	
Au 1.1.1998	10'365'000.-
Au 31.12.2010	8'625'00.-
Soit remboursé :	1'740'000.-
Total investi + emprunts remboursés	32'294'998.85
Moins :	
Gains sur ventes de terrains	10'913'600.-
Subsides et participations reçues	2'9'2'514.70

Soit somme nette déboursée et Financées par les recettes courantes	18'478'884.15
---	---------------

Dont 9'444'402,55 pour le dicastère de mon collègue L.-D. Martin pour le service des eaux et des égouts.

Sachez également qu'en 1997 on encaissait 135'000.- d'impôts sur les personnes morales, alors qu'en 2011 nous avons encaissé 1'363'114.-. Ceci pour contredire les rumeurs que « les industries de Littoral Parc » n'amènent que des nuisances et de toute façon elles ne paient pas d'impôts ...

Dans quelques années, je suis convaincu que les sommes payées par ces Sociétés seront encore plus élevées.

Dernière petite comparaison : lors de l'établissement du prévisionnel d'investissements et du plafond d'endettement en 2006, nous avons prévu pour la période 2006 – 2011 :

Investissement CHF 18'190'000.- alors que nous sommes actuellement à CHF 18'153'102.- y compris les quelques reliquats de factures pour le passage sous-voie, le réservoir et autres à payer en 2011. Par contre, ce qui est beaucoup plus réjouissant, c'est le fait que nous avons également prévu un endettement brut de

CHF 22'000'000.- alors que nous en serons bien loin, à environ CHF 6'500'000.- au plus. A fin 2011, les emprunts à long terme devraient se réduire à CHF 8'125'000.-.

Après cette « criblée » de chiffres, j'aimerais remercier tant mes collègues municipaux que vous-mêmes conseillers communaux pour la très bonne ambiance et la parfaite collaboration que nous

avons eues pendant toutes ces années, même si parfois le combat fût rude avec la commission des finances et ne fût pas toujours gagné d'avance, si tant est bien qu'il fût gagné ...

Les rendez-vous du lundi soir me manqueront certainement. En consultant mon agenda, j'ai eu un petit choc : de janvier à juin, pratiquement pas une ligne de vide ... dès juillet, à part les anniversaires pas une ligne de remplie.... C'est mon épouse qui devra s'habituer à me voir plus souvent.

Voilà je réitère mes mercis à vous tous et souhaite bon vent à tous les élus pour la législature future. Je suis persuadé que vos décisions feront prospérer notre Village. Permettez-moi de terminer par cette petite citation politico-patriotique : vive la Suisse, vive Etoy. »

- M. Fragnière demande si le bulletin de l'ARCAM sera aussi distribué aux nouveaux conseillers.

- M. Roulet confirme.

- M. Delétra, concernant le projet de géothermie profonde, aimerait savoir ou il en est ?

- M. Roulet, les initiateurs ne voulaient pas faire de promotion. Les résultats des sondages au printemps dernier dévoilent 2 sites prometteurs situés à : « Etoy – Aubonne » et Gland. Les résultats positifs permettraient de sortir de l'eau et de faire de l'électricité et avec les résidus du chauffage à distance. Mais les coûts sont importants.

Le forage de prospection est prévu à 5 / 6 mille m. de profondeur. La confédération payerait la moitié mais le montant est énorme. Il y a 50% de probabilité que le forage d'essai se fasse dans le vallon de l'Aubonne.

- Mme Hüsler, concernant le plan directeur régional, espère pouvoir participer aux décisions.

- M. Roulet cela concerne 62 communes, seulement quelques séances organisées, un travail sur 5 ans.

- M. Martin concernant le préavis SDIS, le travail fait par les 32 communes du district a demandé 1 année de préparation, il y a eu de nombreuses séances, les statuts ont été pris sur le mode du canton et adaptés aux régions. Le conseil n'a pas été mis devant le fait accompli.

- M. Delétra répond que pour la Commune, oui, mais les conseillers ont bien été mis devant le fait accompli.

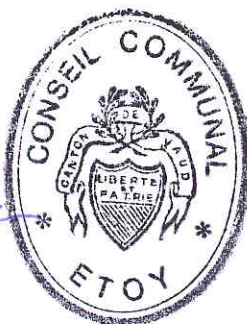
- M. Delétra concernant le centre des jeunes donne quelques informations : pour le coup de balais 2011, participations de 20 jeunes et 3 animateurs. But de cette journée, sensibiliser la population sur les déchets. Cette année c'était la deuxième participation et l'effectif a doublé. 4 zones ont été ciblées : - proche de l'hôtel Lunika, sur les rives de l'Aubonne – en amont du Stand de tir – la route de la Gare – la salle polyvalente et la forêt avoisinante. Il a été récolté divers déchets mis dans 15 sacs de 110l + un caddie, une TV, une machine à écrire et divers détritrus en tout genre. Pour cette journée, un BBQ a été offert par la commune.

Séance levée à 21h50

Prochain rendez-vous : lundi 26 septembre 2011 à 20h00

Le Président

Jean-Marc Schlaeppi



La Secrétaire

Isabelle Vouillamoz